



2019

CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Éphrane



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



LÉGENDE COLLECTES

- Ordures
- Bac bleu*
- Bac brun*
- Encombrants*
- Feuilles
Sacs biodégradables
seulement

LIEUX DE DÉPÔT

- Dépôt encombrants
Garage municipal du 1^{er} au 5 juillet

*Liste des matières acceptées au verso



2019

CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Épiphanie



BAC BLEU | matières RECYCLABLES

Les matières doivent être logées dans des sacs bien attachés.

ACCEPTÉES REFUSÉES

Papier et carton

Revues, annuaires, cartons à œufs, verres de carton, contenants de lait ou de jus (Tetra Pack™ ou jus congelé)

Papier et ruban d'emballage métallisé, ciré ou plastifié, papiers-mouchoirs et essuie-tout

Verre

Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Vaisselle, Pyrex™, céramique, porcelaine, ampoules, vitre

Plastique

Contenants numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 7, sacs (sac de sacs), contenants d'huile usée complètement vides

Plastique numéroté 6, styromousse, sacs de croustilles, plastique rigide non numéroté, toiles et bâches

Métal

Boîtes de conserve, couvercles, aluminium (canettes, papier, assiettes)

Contenants sous pression, piles

Ces listes ne sont pas exhaustives. Dans le doute, consultez l'application Ça va où? de Recyc-Québec sur votre téléphone intelligent.

+ collecte d'ENCOMBRANTS

Sont acceptés dans la collecte d'encombrants les gros rebuts non récupérables.

En voici la liste : matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyaux, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de résidence en vinyle (clapboard), prélat et tuiles, papier goudronné, plastique rigide (douches, bassins de jardin, etc.) et souches d'arbres

BAC BRUN | matières ORGANIQUES

Les sacs **compostables** sont désormais acceptés. L'utilisation de sacs de papier, de journal ou de carton demeure toujours une bonne pratique.

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés)

Fruits et légumes
Viandes, volailles et os
Poissons, fruits de mer
Œufs et coquilles
Écales de noix et noyaux de fruits
Produits laitiers
Graisse animale et végétale
Pâtes, pain, céréales, riz
Gâteaux, biscuits, bonbons
Tartinade, confiture, condiments
Café, filtres à café et sachets de thé
Aliments frits ou en sauce

Résidus verts

Fleurs et plantes
Résidus de jardin et de plate-bande

Papier et carton souillés

Boîtes de pizza, de pâtisserie
Essuie-tout
Serviettes de table



ÉCOCHANTIER

Récupération et vente de matériaux de construction, rénovation ou démolition

102, rue Delage, Rivière-du-Loup
www.ecochantier.ca

les ÉCOCENTRES

Pensez aux écocentres pour ce que vous ne pouvez pas mettre au recyclage ou au bac brun. Ce que vous y apporterez sera recyclé ou réutilisé. Vérifiez la liste des matières acceptées!

RIVIÈRE-DU-LOUP

100, rue Delage

Ouvert du 16 avril au 2 novembre du mardi au samedi inclusivement de 8 h à 16 h

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1^{er} Rang Est

Ouvert du 4 mai au 2 novembre inclusivement lundi et samedi de 8 h à 16 h

MATIÈRES ACCEPTÉES SANS FRAIS :

- Meubles réutilisables et électroménagers
 - Matériel électronique, informatique et électrique
 - Résidus domestiques dangereux
piles, huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.
 - Bois
 - Résidus verts
feuilles, branches, herbe, résidus de jardin
 - Métal
 - Vêtements et accessoires (réutilisables uniquement)
 - Pneus de diamètre maximum 48 po (sans jante)
 - Matériaux de construction et de rénovation
portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, miroir, porcelaine, céramique
 - Agrégats en petites quantités seulement
gravier, béton, asphalte, brique
- Des frais s'appliquent pour les autres matières** (voir la liste des encombrants)

des questions?

Pour des questions concernant la liste des matières acceptées et refusées, contactez la ligne info de Co-éco.

Pour des questions en lien avec la collecte, contactez votre municipalité.



LIGNE INFO
418 856-2628
www.co-eco.org